

Commune de Pierrafortscha
Rte de Pierrafortscha 58
1723 Pierrafortscha

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 19 DECEMBRE 2017

Président: Jean-Luc Kuenlin
Secrétaire: Jocelyne Cotting
Membres du conseil présents: Francis Hagger
Christian Burger
Jean-Luc Kuenlin
Philippe Fragnière
Françoise Kuenlin

Nombre de participants: 38

Auditeur: 4

Excusés: Alexandre et David Giovannini, Kim et Thomas de Gottrau, Eugène, Rachel, Amandine et Jérémy Jordan, Chantal et Simon Kuenlin, Hans, Anna et Barbara Burger, Christiane Büchi, Rose-Marie Oberson, Martine von der Weid, Nathalie Oberson, Sarah Mivelaz Fragnière, Inès Fragnière, Julien et Nitza Moret.

Le président ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous.

L'assemblée communale a été convoquée conformément aux dispositions légales par invitation personnelle, avis dans la feuille officielle et au pilier public.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés: pas d'opposition.

Nomination de deux scrutateurs: Mme Bénédicte Hagger et M. Jean-Marc Oberson.

L'ordre du jour annoncé est approuvé sans modification.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 30 mai 2017

Le PV est lu par la secrétaire.

Le président soumet le PV à l'assemblée pour approbation au vote par main levée :

le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Budget 2018

Le président Jean-Luc Kuenlin annonce que le budget de fonctionnement 2018 est peu réjouissant. Il présente un déficit conséquent de CHF 28'163.-. Ce résultat est l'illustration d'une augmentation sensible des dépenses liées, notamment dans l'enseignement. Les effets de la nouvelle loi scolaire avec la répartition communes-canton des traitements des enseignants qui est passé de 35-65 à 50-50, l'ouverture de nouvelles classes pour respecter les effectifs maximum par classe, à ceci s'ajoute des frais d'amortissement relatifs aux nouvelles constructions. Cette tendance à la hausse se maintiendra ces prochaines années. La santé est l'autre dicastère touché par la hausse. Le développement des soins à domicile se fait sentir. Dans une moindre mesure, les affaires sociales subissent une augmentation. La participation communale aux institutions spécialisées est touchée. Les personnes en situation de handicap vieillissent, leur espérance de vie augmente et de facto, les moyens pour les accompagner doivent être adaptés qualitativement et quantitativement.

En ce qui concerne les produits, le CC a été prudent dans ses estimations tant la situation de certains contribuables n'est pas claire.

Le président passe la parole à M. Christian Burger pour la présentation du budget de fonctionnement.

Budget de fonctionnement 2018

Administration

Pas de question.

Ordre public

Pas de question.

Enseignement et Formation

Pas de question.

Culte, culture et loisirs

Pas de question.

Santé

Pas de question.

Affaires sociales

Pas de question.

Transports et communications

Pas de question.

Protection, Aménagement et environnement

Pas de question.

Economie

Pas de question.

Finances et impôts

Pas de question.

Le président remercie Christian Burger pour sa présentation.

Budget des investissements 2018

Le total des investissements soumis à l'assemblée est de Fr. 304'000.-.

Les investissements 2018 s'inscrivent dans l'ensemble des projets à réaliser ces prochaines années. Ceux-ci ont été esquissés lors de la séance d'information et d'échange le 23 septembre dernier.

Administration communale

M. Jean-Luc Kuenlin présente l'objet : Fr. 5'000.- pour un logiciel complet pour le contrôle des habitants.

Pas de question.

Aménagement de la carrière

M. Jean-Luc Kuenlin présente l'objet : Fr. 4'000.- pour l'aménagement de deux grills. Pas de question.

Aménagement des routes communales

M. Christian Burger présente l'objet accompagné de plans : Fr. 140'000.- pour la réfection des routes communales. Cette étape pour le tronçon allant du manège à la croix, la Rte de la Schürra, la rte de Pierrfortscha jusqu'aux peupliers et le sentier des Rittes.

Pas de question.

Approvisionnement en eau

M. Francis Hagger présente l'objet : Fr. 120'000.- sont prévus pour le remplacement de la conduite qui va de Tinterin à Morvin. Ces travaux sont subordonnés à la prise de position du SEN quant à l'épuration des eaux usées de la commune.

Pas de question.

Epuration

M. Philippe Fragnière présente l'objet : Fr. 20'000.- pour compléter l'étude et proposer un raccordement des 3 principaux hameaux, Pierrfortscha, Villars-sur-Marly et Granges-sur-Marly à la step de Marly. Cette étude fait suite à la prise de position du SEN qui n'autorisera plus de construction ou transformation sur le territoire communal tant qu'un projet global d'épuration des eaux usées de la commune ne soit déposé.

Pas de question.

Plan d'aménagement local

M. Philippe Fragnière présente l'objet : Fr. 15'000.- pour intégrer les remarques du canton suite à la demande préalable. Le PAL doit être modifié en tenant compte des souhaits des différents services.

Pas de question.

3. Rapport de la commission financière

Jean-Luc Kuenlin passe la parole à M. Pascal Köstinger qui représente la commission financière.

Il donne lecture du rapport de la commission financière, qui s'est réunie le 30 novembre 2017, qui recommande à l'assemblée d'approuver le budget tel que présenté. La commission financière remercie le personnel et les conseillers pour leur bonne collaboration.

Pas de question.

4. Approbation du budget des investissements 2018

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le budget des investissements comme présenté. À savoir :

Administration communale Fr. 5'000.-

Aménagement de la carrière : Fr. 4'000.-

Routes communales : Fr. 140'000.-

Approvisionnement en eau : Fr. 120'000.-

Epuration : Fr. 20'000.-

Plan d'aménagement local : Fr. 15'000.-

Le budget des investissements pour un montant total de Fr. 304'000.- est approuvé à l'unanimité.

5. Approbation du budget de fonctionnement 2018

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le budget de fonctionnement:

le budget de fonctionnement est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

6. Approbation du règlement scolaire de Pierrafortscha

L'entrée en vigueur, le 1er août 2015, de la loi sur la scolarité obligatoire et de son règlement d'exécution le 1er août 2016 nécessite l'adaptation de certaines dispositions du règlement scolaire.

De concert avec les 2 autres communes du cercle, celui-ci a été revu dans son ensemble.

Le président présente article par article le règlement scolaire de Pierrafortscha à l'aide d'une présentation PP (power point). Les citoyens n'ont pas de question sur le règlement.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le règlement scolaire de Pierrafortscha.

Le règlement scolaire de Pierrafortscha est approuvé à l'unanimité.

7. Approbation de la modification des statuts de l'École libre publique

L'entrée en vigueur, le 1er août 2015, de la loi sur la scolarité obligatoire et de son règlement d'exécution le 1er août 2016 nécessite l'adaptation de certaines dispositions statutaires.

Le président présente article par article les statuts de l'école régionale alémanique de Fribourg ERF à l'aide d'une présentation PP (power point). Les citoyens n'ont pas de question sur les statuts.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les statuts de l'école régionale alémanique de Fribourg.

Les statuts de l'école régionale alémanique de Fribourg sont approuvés à l'unanimité.

8. Approbation de la modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Comme pour le règlement scolaire de Pierrafortscha, l'entrée en vigueur, le 1er août 2015, de la loi sur la scolarité obligatoire et de son règlement d'exécution le 1er août 2016 nécessite l'adaptation de certaines dispositions statutaires. Elles concernent, principalement l'organisation de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français et les questions financières. Il s'agit également d'adapter les statuts à la nouvelle version de l'article 115 al. 2 de loi sur les communes relatif au nombre de voix et de délégués et finalement profiter de cette opportunité pour apporter aux statuts certaines modifications mineures d'ordre rédactionnel.

Le président présente article par article les statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français à l'aide d'une présentation PP (power point). Les citoyens n'ont pas de question sur les statuts.

M. Büchi ajoute une remarque, il regrette que la matière soit si indigeste et relève le professionnalisme du syndic pour la présentation.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Les statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français sont approuvés à l'unanimité.

9. Divers

Le président, Jean-Luc Kuenlin annonce la transmission des matchs du Mondial de foot, la fête nationale qui aura lieu le 31 juillet 2018.

Il annonce également la fermeture du bureau communal pendant les fêtes de fin d'année, à savoir du 28 décembre 2017 au 4 janvier 2018.

Le président souhaite, au nom des membres du Conseil communal, les meilleurs voeux pour 2018 à toute l'assemblée. Il remercie les citoyens et les citoyennes pour leur participation active à la vie de la commune.

Il profite de la parole qui lui est donnée pour remercier chaleureusement ses collègues du Conseil qui durant cette année ont accompli un énorme travail pour l'avenir de la commune. C'est une chance de travailler dans un climat qui fait envie de se déplacer au Conseil. Il remercie également Jocelyne Cotting et Nathalie Oberson qui travaillent dans l'ombre pour offrir des prestations de qualité à la population et qui soutiennent le conseil dans la gestion de ses dossiers.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt les débats, il est 21h00.

Il a le plaisir de convier les citoyennes et citoyens pour la fondue.

Pierrafortscha, le 21 décembre 2017

Le Président

La Secrétaire :

Jean-Luc Kuenlin

Jocelyne Cotting